

INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE
ÉCOLE AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
ANNÉE 2024

Nom d'usage :

Né(e) :

Prénom (s) :

Téléphone fixe : / Téléphone portable :.....

Email :

Adresse postale :

.....

**NOTICE D'INFORMATION CONCERNANT LES ÉPREUVES DE SÉLECTION A LA FORMATION
D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE 2025**

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font soit par dépôt de dossier à l'IMFPA à la Trinité, soit par courrier recommandé **sans** accusé de réception à :

L'Institut Martiniquais de Formation Pour Adultes (IMFPA)

Quartier Beauséjour
97220 LA TRINITE

Période de dépôt des dossiers :

- Début du dépôt des dossiers le **18 Mars 2024**
- **Fin de dépôt des dossiers le 18 Avril 2024**

Les dossiers doivent être transmis par :

- voie postale le **18 Avril 2024**, dernier délai, (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessus,
- ou déposés au secrétariat de l'IMFPA à Trinité, le **18 Avril 2024 avant 15 heures**.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NE RESPECTANT PAS LES CONSIGNES DONNÉES SERA REJETÉ
UN SEUL DOSSIER PAR CANDIDAT SERA ACCEPTÉ (Le 1^{er} dossier déposé).**

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles sont organisées.

MODALITÉS ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Nombre de places ouvertes à l'IMFPA de Trinité : 28

Modalité de la sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base :

- ✓ d'un dossier d'inscription,
- ✓ d'un entretien **en présentiel** (valable pour la rentrée janvier 2025),

destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir par tous les candidats

- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité,
- Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de formation,
- Une lettre de motivation **manuscrite**,
- Un curriculum vitae, (mentionner votre adresse mail et vos numéros de téléphone),
- Un document **manuscrit** (n'excédant pas deux pages) relatant, au choix du candidat :
 - Soit une situation personnelle ou professionnelle vécue,
 - Soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- **Un extrait du casier judiciaire n°3**
- **Une enveloppe timbrée à fenêtre (11x22)**
- **Copie des vaccinations obligatoires** : diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B.
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français,
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires,
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail ou les appréciations de l'employeur peuvent être fournies.
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation de niveau de langue française requis C1,
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture,

Dossier à remettre dans une enveloppe cachetée de format (22,9 x 32,4)

CALENDRIER

Ouverture dépôt des dossiers :	Le 18 Mars 2024
Date limite d'inscription :	Le 18 Avril 2024 à 15 heures
Etude des dossiers par le jury :	Semaine du 13 au 17 Mai 2024
Entretien d'admission :	Semaine du 10 au 14 Juin 2024
Affichage des résultats d'admission :	A partir du 08 Juillet 2024
Date de la rentrée :	Janvier 2025

La Directrice de l'Agence Régionale de Santé

- 5 MARS 2024



P/ La Directrice Générale et par délégation
La Directrice de l'Offre
de Soins et de l'Autonomie

Christelle LITAN

La Directrice de l'Ecole d'Auxiliaire de
Puériculture

IMFPA
Institut Martiniquais de Formation
Professionnelle pour Adultes
Av. Salvador Allende
BP 10277
97203 FORT DE FRANCE CEDEX
SIRET 811 421 429 00028
Tél 0596 69 24 24